

Zone euro: évaluation des programmes de crise

En juin dernier, le BIE a achevé son rapport sur le FMI et les crises en Grèce, en Irlande et au Portugal. Il s'agissait d'évaluer l'efficacité du travail du FMI auprès de ces pays (l'accord de confirmation de 2010 avec la Grèce, l'accord élargi de crédit de 2010 avec l'Irlande et l'accord élargi de crédit de 2011 avec le Portugal) pour en tirer des enseignements et accroître la transparence.

Tout en reconnaissant que ces pays doivent relever des défis sans précédent, l'évaluation conclut que la performance globale du FMI est inégale et que son engagement dans la crise de la zone euro a posé des problèmes de responsabilité et de transparence qui ont contribué à donner l'impression que le FMI traitait l'Europe différemment des autres régions. Le rapport recommande des mesures visant à améliorer la gouvernance et l'appui opérationnel du FMI. L'objectif est de protéger les analyses techniques contre les influences politiques, de faire en sorte que tout changement de politique fasse l'objet de délibérations attentives, de préciser comment les principes d'élaboration des programmes s'appliquent aux membres d'une union monétaire, de définir une politique de coopération fondée sur des accords financiers régionaux et de réaffirmer la volonté de responsabilité et de

transparence de la Direction et du Conseil d'administration, ainsi que la tâche qui incombe à l'évaluation indépendante de favoriser la bonne gouvernance.

La Directrice générale a réagi en s'engageant à s'efforcer d'améliorer les travaux du FMI de prévention et de gestion des crises, et de mieux tirer les leçons du passé. Au cours de leur examen du rapport en juillet, les administrateurs ont convenu que ses conclusions apportent des enseignements précieux sur les moyens de faire face aux crises dans les pays membres d'unions monétaires à l'avenir. Ils ont approuvé le principe selon lequel le FMI devrait préserver l'indépendance de ses analyses techniques et ne pas changer ses politiques tant que le Conseil n'en a pas mûrement délibéré. Ils ont également souscrit à la nécessité de préciser l'application des principes d'élaboration des programmes aux membres d'une union monétaire et de définir une politique de coopération en concluant des accords financiers régionaux. De plus, les administrateurs ont réaffirmé leur volonté de responsabilité et de transparence, et rappelé qu'ils soutenaient fermement l'évaluation indépendante et le rôle fondamental que joue le BIE au sein du FMI.



Moises Schwartz, Directeur du BIE

Le BIE en quelques mots

Le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) a été créé en 2001 pour mener des évaluations indépendantes et objectives des politiques et activités du FMI. Conformément à son mandat, le BIE est totalement indépendant de la Direction du FMI et fonctionne de façon autonome vis-à-vis du Conseil d'administration. Le BIE a pour mission de promouvoir une culture d'apprentissage au sein du FMI, de renforcer la crédibilité extérieure de l'institution et d'appuyer la gouvernance et la supervision institutionnelles.

Suivi des évaluations du BIE

En juin 2016, le Conseil d'administration a approuvé le Plan-cadre de mise en œuvre (PCM) pour donner suite à son *Évaluation des systèmes d'autoévaluation du FMI*. Durant leurs débats sur l'évaluation, les administrateurs ont souligné l'avantage d'une approche stratégique de l'autoévaluation, importante pour guider les travaux et encourager une culture de l'apprentissage. C'est pourquoi le PCM contient une déclaration de principes qui décrit les objectifs, le périmètre, les résultats, l'utilisation et le suivi de l'évaluation au FMI. En outre, ce plan :

- souligne que les autorités nationales pourront exprimer leur point de vue

- sur la conception et les résultats des programmes et la performance du FMI, tant lors des consultations au titre de l'article IV que des réunions du Conseil;
- affirme que les pratiques optimales d'autoévaluation seront appliquées plus rigoureusement dans les examens de politique économique et les examens thématiques;
- expose les moyens de mieux diffuser les enseignements des autoévaluations, notamment par un nouvel effort de définition et de diffusion des bonnes pratiques dans les rapports au titre de l'article IV.

Un plan de mise en œuvre de l'évaluation *Behind the Scenes with Data at the*

IMF est prévu prochainement. Cette évaluation examine si les politiques et les pratiques du FMI en matière de données et de statistiques permettent à l'institution de s'acquitter de son mandat dans une économie mondiale en rapide évolution. Elle conclut que les problèmes de données et de pratiques statistiques ont parfois empêché le FMI de jouer son rôle fondamental d'assurer la stabilité macrofinancière mondiale. Le Conseil a avalisé les recommandations invitant le FMI à élaborer une stratégie à long terme en matière de données et de statistiques qui fixe un objectif institutionnel commun et considère les données comme un actif stratégique du FMI.

Le programme de travail du BIE

L'évaluation des travaux du FMI sur la protection sociale se poursuit. Elle fera le point sur les principales questions sur lesquelles le FMI s'est penché dans le cadre de ses programmes et de ses travaux de surveillance et d'assistance technique. Elle étudiera plus attentivement des questions telles que les réformes des pensions et les mesures d'aide sociale destinées à atténuer l'effet des réformes des subventions alimentaires et énergétiques et de la rationalisation des dépenses publiques.

Des premiers travaux ont commencé sur deux évaluations, portant sur l'action du FMI dans les États fragiles et certains aspects de la surveillance financière. Des projets de synthèses seront présentés aux administrateurs et communiqués au public pour commentaires sur le site web du BIE les prochains mois.

Périscope

Juin 2016, Londres (Royaume-Uni)

Participation aux réunions de l'*Evaluation Cooperation Group*.

Septembre 2016, Xian (Chine)

Participation à l'*Asian Evaluation Week 2016* organisée par le ministère chinois des finances et la Banque asiatique de développement.

Septembre 2016, Maastricht (Pays-Bas)

Participation dans le cadre de la 12^e

biennale de l'European Evaluation Society à des panels sur les systèmes d'autoévaluation dans les banques multilatérales de développement et les fonctions d'évaluation dans les banques centrales.

Septembre 2016, Luxembourg (Luxembourg)

Présentation des conclusions du rapport *Évaluation des systèmes d'autoévaluation du FMI* devant le Mécanisme européen de stabilité et la Banque européenne d'investissement.



L'Équipe du BIE